

TRIMESTRIEL N°27
Juin-Juillet-Août 2013
Le numéro 1,50 €
Expéditeur : Paul Lefin UCW
Rue Surlé, 20 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X
N°agr. P601169

België-Belgique
PB-PP
9/2809

Magazine

Du bilinguisme wallon



Les Walfrancs Lauréats
du 76^{ème} Grand Prix du Roi Albert 1^{er}

dans ce numéro :

Les résultats du 76^{ème} G.P.R.A
Le règlement du 77^{ème} PRIX

COCCORICO

**Le journal du
bilinguisme wallon**

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎04/3426997

Rue Surllet, 20
4020 Liège

Trimestriel tiré à 4000 ex.
Avec l'aide de la Communauté
française de Belgique et de la
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20
4020 LIEGE

☎04/342.69.97

E-mail : ucw@skynet.be

URL: www.ucwallon.be

Rédacteur en chef :

Raymond DAMBLY

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS

Christele BAIWIR

Joseph BODSON

Jean-Claude MANSY

Charles MASSAUX

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 5 €
cpte BE90- 0012-7404-0032
de

Walot
UCW éditions



Editorial

**Une expérience pour le moins
surprenante : le wallon en,
vedette sur Facebook ! 350
personnes se sont inscrites à
un cours de wallon liégeois...**

*L'annonce, assez laconique n'avait pourtant rien
de racoleur : elle proposait à tout qui le voulait
d'apprendre à parler notre wallon en quelques mois
seulement.*

*Ceci pour répondre à de nombreuses personnes qui
s'amusaient de nos conversations, à Joseph Beaujean
et moi-même, souvent pimentées de quelques
expressions truculentes comme peut en distiller notre
langage émaillé.*

*Toujours la même remarque : on le comprend un peu
mais on a peine à le lire et, pour le parler ce n'est pas
évident ... ne parlons pas de l'écrire et pourtant on
aimerait le connaître.*

*L'Union Culturelle Wallonne, disposait dans ses tiroirs
de l'ouvrage, malheureusement épuisé, « S'initier au
Wallon Liégeois par les proverbes et les expressions »
de Emile Meurice.*

Que demander, de plus ?

D'autant qu'on n'a jamais fait mieux !

*Tous les commentaires qui nous sont parvenus
s'inscrivent dans le même sens : c'était génial ! Vous
en doutez ? On peut vous inscrire pour une seconde
session...*

Raymond Dambly

damblyraymond@yahoo.fr



COMMUNIQUE FETES DE WALLONIE.

A l'occasion des Fêtes de Wallonie, l'émission «**Wallons, Nous ! RTBF**» et l'**Union Culturelle wallonne** vous invitent à l'enregistrement de pièces de théâtre en wallon et picard au **Théâtre du Trianon** à Liège (Echevinat de la culture de la Ville de Liège). C'est une première pour la RTBF, durant 2 week-ends, les 7,8 et 14,15 septembre, le public pourra assister à l'enregistrement de huit pièces de théâtre en un acte.

La réservation des places à partir du **21 août** soit par téléphone au Trianon du mercredi au vendredi de 12h à 18h au **04/3424000** soit sur le site de la RTBF : www.rtbef.be/wallonsnous
Ces spectacles sont **GRATUITS**. Réservations obligatoires

Programme :

SAMEDI 7 septembre- 16h30

-**Li sièrmint da Gretry** de Joseph VRINDTS

Trianon – Liège.

-**Quand i gn-âra pupont d'bondieu** de Michel MEURÉE

Les comédiens du Sarty – Courcelles.

DIMANCHE 8 septembre 15h00

-**L'testamint** de Franklin DOMINGUEZ adapté par Emile TASSON

Le Cercle Royal Dramatique Art Et Plaisir – Brabant Wallon.

-**Cabaret wallon**

Le Royal Club Wallon de Malmedy.

SAMEDI 14 septembre-16h30

-**El Curé dè Cucugnan et l'Arlésienne** d'Alphonse DAUDET, extraits « Des lettres de mon Moulin », adapté en wallo-picard par Patricia POLEYN.

Les Amis des 3 coups – La Louvière.

-**Carnaval** de Christian DERYCKE.

Compagnie Marius Staquet – Mouscron.

DIMANCHE 15 septembre-15h

-**Mèskène bigote èt curé** de Michel ROBERT.

L'Equipe – Gerpennes.

-**Quéle eûre èst-i ?** de Georges CHARLES et Jules HENNUY.

Les k'pagnons del sinne-Saint Remy.

Wallons, Nous ! adoptera un nouveau concept en matière de captation, avec des moyens légers, permettant ainsi l'enregistrement de huit pièces de théâtre en wallon ou picard.

Ces pièces seront diffusées au cours de la prochaine saison, non seulement dans l'émission Wallons, Nous ! mais également sur le site internet RTBF (www.rtbef.be/wallonsnous).

Cette plate-forme gratuite, est l'opportunité pour tout un chacun de regarder, à la demande, non seulement ces enregistrements mais aussi les 15 pièces qui ont été enregistrées entre 2003 et 2007 à l'occasion de la Coupe du Roi Albert 1^{er}. La RTBF proposera ainsi pour la première fois un catalogue de pièce en wallon sur son site internet.

La radio (Les Dialectales de VIVACITE) diffusera la pièce, le lundi suivant la diffusion TV.

L'équipe : Producteur : Gennaro TORNINCASA gto@rtbf.be 04/3447365

Présentateur : Georges VETTERS Réalisateur : Pierre BARRE

GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er}

REGLEMENT 2013 - 2014

Art. 1 :

L' Union Culturelle Wallonne A. S. B. L. organise le "Grand Prix du Roi Albert I^{er}" dont les buts essentiels sont :

- a) d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateurs en langues régionales,
- b) de donner à ces manifestations un réel caractère de fête culturelle,
- c) de désigner, impérativement, la meilleure troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I^{er} et d'attribuer, éventuellement, un deuxième et un troisième prix.

Art. 2 :

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

- a) donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et étant affiliées, depuis au moins deux ans et en règle de cotisations, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne,
- b) ou portant le titre de "Société Royale".

Art. 3 :

Au moment de son inscription chaque société devra justifier :

- a) qu'elle a présenté, en public, un spectacle en wallon, en picard, en gaumais ou en champenois, au cours de la saison théâtrale précédente ;
- b) que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, éventuellement, lors des deux phases, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe ;
- c) un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des spectacles inscrits au Tournoi.
- d) si un comédien doit être remplacé au cours du Tournoi, sa troupe devra en aviser sans délai l'U.C.W. et lui soumettre, pour approbation éventuelle, le motif de la défection.

Il est permis de faire appel à un metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).

Art. 4 :

- Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé en deux phases.
- Les oeuvres présentées, lors de chaque phase, n'auront pas été interprétées au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, au cours des dix dernières sessions, par la compagnie participante.

Pour la première phase, « Tournoi d'Art Dramatique en langues régionales de Wallonie », chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme, d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en trois actes ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente. **Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00.**

Pour la deuxième phase, la (les) troupe(s) désignée(s), comme finaliste(s), par le jury, **présentera(ont) le même jour, au cours de la séance finale organisée par l' Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'Administration, une pièce en un acte de son (leur) choix. L'oeuvre proposée ne pourra excéder la durée d'une heure.**

Art. 5

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert I^{er} utiliseront le formulaire prévu à cet effet et enverront, par simple lettre déposée à la poste, leur demande d'inscription au Secrétariat général de l' Union Culturelle Wallonne.

- Trois brochures de l'oeuvre, qui sera présentée à la première phase, seront jointes à la demande d'inscription.

Dès sa (leur) désignation, le (les) finaliste(s) adressera(ont) au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne, **trois brochures de la pièce en un acte qui sera présentée à la finale.**

- Cet envoi comprendra, également, la distribution complète du spectacle, un court résumé de l'oeuvre, la dénomination de la société d'auteurs ainsi qu'un bref historique de la compagnie théâtrale et la liste des personnalités à inviter.
- Le dossier **complet** devra parvenir **pour le 4 avril 2014 au plus tard.**

Tout manquement aux paragraphes repris ci-dessus entraînera automatiquement l'exclusion de la participation au G.P.R.A.

Art. 6

Seront rejetées d'office les oeuvres lyriques, musicales et spectacles à personnage unique.

Le Conseil exécutif acceptera ou rejettera, sans appel, les oeuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteurs des pièces interprétées lors du **Tournoi d'Art Dramatique en langues régionales de Wallonie**, incombe, uniquement, aux participants.
- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.
- **Pour la finale**, les droits d'auteurs sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 7 :

Les spectacles présentés par les compagnies participantes seront appréciés par un jury itinérant constitué par le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne et composé de la manière suivante:

- cinq jurés, aux maximum, choisis parmi les candidats (non membres du Conseil d'Administration) proposés par les fédérations reconnues par l'U. C. W. ;
- trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision,
- un délégué de la SABAM.

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

Le Conseil d'administration sera attentif à l'actualisation et au renouvellement du jury.

Art. 8 :

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux) :

- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.
- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.

A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

Art. 9 :

A l'issue du Tournoi d'Art Dramatique en Langues Régionales de Wallonie, le jury désignera au maximum trois finalistes.

Il attribuera, éventuellement, aux autres compagnies des prix spéciaux pour :

- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.

- Précision technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Présentation scénique (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...)
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation entre langues régionales).

Le jury pourra, en accord avec le Délégué au G. P. R. A., le Président et le Secrétaire général de l'Union Culturelle Wallonne, attribuer d'autres prix.

A l'issue de la séance finale du Grand Prix du Roi Albert I^{er}, le jury décernera, impérativement, la Coupe au spectacle qu'il aura jugé le meilleur et attribuera, éventuellement, un deuxième et un troisième prix.

Art. 10 :

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union Culturelle Wallonne veille à la régularité et à la bonne marche de cette manifestation culturelle, il présidera le jury avec voix prépondérante. Le Conseil d'Administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

Art. 11 :

La séance solennelle de clôture coïncide avec la seconde phase du Grand Prix du Roi Albert I^{er}.

En conséquence, toute l'organisation et les frais y afférents sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne.

A concurrence de € 400,00, maximum, par troupe finaliste et **sur présentation de factures du transporteur**, les frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au Trésorier, Monsieur Emile TASSON, Avenue Provinciale, 80 - 1341 CEROUX MOUSTY - 010/61.29.18 **pour le 20 juin 2014, tout dernier délai.**

Art. 12 :

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à l'Union Culturelle Wallonne quinze jours au moins, avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate, devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura(ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention.

Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 13 :

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi d'Art dramatique en langues régionales de Wallonie recevront une aide à la participation de € 300. La (les) compagnie(s) qui participe(nt) à la séance finale du Grand Prix du Roi Albert I^{er} recevra(ont), en outre, des prix en espèces.

- Le lauréat de la session reçoit la garde du Trophée Royal.

Éventuellement :

- **la S. A. B. A. M. attribue une subvention.**
- **Le montant global des prix attribués n'excédera pas € 3 000,00.**

Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance de clôture.

Art. 14 :

Le Conseil d'Administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert I^{er} et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Toute correspondance relative au Grand Prix du Roi Albert I^{er} doit être adressée :

**Union Culturelle Wallonne (UCW)
Rue Surllet 20 – 4020 Liège**

Les troupes participant au Tournoi d'Art dramatique en langues régionales de Wallonie penseront à l'œuvre en un acte qu'elles interpréteraient, dans l'éventualité où elles seraient finalistes du Grand Prix du Roi Albert I^{er}.

CALENDRIER DU GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er} 2013-2014 77^{ème} SESSION

12/10/2013 :

Seul délai pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des 3 (trois) brochures de la pièce.

26/10/2013 :

Le Conseil d'Administration statue sur l'admission des candidats et avise ceux-ci de sa décision. Les troupes en règle peuvent disputer le Tournoi.

du 02/11/2013 au 30/03/2014

"TOURNOI D'ART DRAMATIQUE EN LANGUES RÉGIONALES DE WALLONIE"

Au plus tard le 30/03/2014

(lors de la dernière séance du Tournoi).

Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois finalistes au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

01/04/2014 :

Le Secrétaire général avise toutes les troupes des noms des finalistes qui disputent la Coupe du Roi. Par retour du courrier les troupes finalistes adressent au Secrétaire général et au plus tard le **04/04/2014** les trois brochures de la pièce en 1 acte qui sera présentée à la finale et les renseignements figurant à l'article 5 - dernier paragraphe.

05/04/2014 :

Réunion, le matin, du Délégué au G.P.R.A., du Président et du Secrétaire général, du jury et des troupes retenues pour la finale. L'après-midi, réunion avec les non-finalistes (3 personnes présentes dont le metteur en scène).

**Renseignements et inscription :
04 - 342 69 97**

FINALE DU 77^{ème} Grand Prix du Roi Albert I^{er} le 14 juin 2014 à 15 h 00 à Barvaux

PARTICIPEZ ! Grand Prix du Roi Albert I^{er} 2013-2014

Prix JOSEPH DURBUY

RÈGLEMENT

Article 1 : Ce prix littéraire a été institué en 1952 sous le double patronage de la Ville de Huy et de l'association sans but lucratif *Li Cwèrneû*, pour faire connaître une œuvre wallonne et/ou encourager un talent naissant ou peu connu de cette littérature.

Article 2 : 2.1 Ce prix récompensera une œuvre suffisamment étoffée : roman, conte, nouvelle en prose ou œuvre en vers, les genres restant au choix.

2.2 Les traductions sont écartées. Les adaptations doivent faire preuve d'originalité et porter l'indication de la source.

2.3 Une œuvre primée antérieurement ne sera pas prise en considération.

2.4 Il est recommandé aux auteurs d'employer autant que possible l'orthographe *FELLER*.

2.5 Les pièces de théâtre sont exclues.

Article 3 : Le concours s'adresse à tous les écrivains utilisant une des langues régionales endogènes suivantes : wallon, picard, gaumais, champenois. Il n'est pas tenu compte de la nationalité de l'auteur.

Article 4 : Le Prix Joseph Durbuy, d'un montant de 750 €, est octroyé par la Ville de Huy.

Article 5 : Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

Article 6 : Le secrétariat du jury est assuré par Monsieur Bernard Louis, membre du Conseil d'Administration de Li Cwèrneû,

qui disposera d'une voix consultative.

Article 7 : Le Bourgmestre de Huy et la Présidente de Li Cwèrneû ou leur représentant, sont membres de droit du jury.

Article 8 : 8.1 La clôture des envois est fixée au **31 décembre 2013**.

8.2 Les œuvres doivent être envoyées en **6 exemplaires** au moins au secrétaire du jury (Rue Bois l'Évêque, 13, 5300 NAMÊCHE) sous le couvert de l'anonymat. Chaque exemplaire portera un numéro de trois chiffres et une devise. Ceux-ci seront reproduits sur une enveloppe fermée contenant l'identité du concurrent avec lieu et date de naissance, adresse complète et numéro de téléphone.

Les manuscrits dactylographiés seront présentés sur papier de **format A4**.

8.3 Les copies ne seront pas restituées.

Article 9 : Une appréciation de l'œuvre primée sera donnée lors de la proclamation des résultats. Les membres du jury, tenus à la discrétion, s'abstiendront de tout commentaire sur les écrits non retenus.

Article 10 : Les décisions du jury sont sans appel. Le fait de participer au concours implique l'adhésion au présent règlement.

Article 11 : Tous les cas non prévus par le présent règlement, ainsi que tout litige, seront tranchés souverainement par le jury.

Article 12 : Renseignements auprès du secrétaire du jury (081 / 58 88 50).
bernardlouis@andenne.be

Bistokadje :

Li pris «Media» po nosse soçon Mimile



Sot'nu pa l' Fondacion Chimay-Wartoise, «Né ène Âme», li 2^o albom' di Mimile èt lès Bribeûs d' toubac' sôrti è 2011, a r'çû li 28 di jun, li pris «Media»

Deûs côps pâr anéye, li C.R.L.E. (Conseil des Langues régionales endogènes) do Service dè l' Culture dè l' Fédération «Wallonie-Bruxelles» rècompinse on ârtisse ou bin one production «audio-visuelle».

Dins sès r'mêrcimints, l' ârtisse di Couvin a rachoné sès musucyins èt sès deûs scrîjeûs Daniel Droixhe èt l' Flupe Antoine. Il a ossi rapèlé li role djouwé pa l' Fondacion Chimay-Wartoise dins l' financemint do pris: «...lorsque les membres du Conseil consommaient de la trappiste de Chimay, ils oeuvraient pour le développement socio-économique de la région et que, dès lors, on ne peut que les engager à persévérer ! »

Enfin, il a anoncî qui l' rècompinse di 2500 euros sèrè li binv'nûwepo z-assûrer l' production d' on novia albom' qui lès enrèjistrémints cominç'ront au mwès d' octôbe au studio «Noise Factory» à Ouyète (Wierde) avou deûs gitarisses

conus d' laudje èt d' lon: Marc Lelangué èt Patrick Deltenre.

NB. Mimile èt lès Bribeûs d' toubac' sèront su sin.ne:

-li 8 di sètîmbe à Amê.

-li 9 di novimbe à Anut.

Rens. Www.mimile.be

Ch.MASSAUX

Théâtre en wallon

En octobre prochain, «LI CHWES» ouvrira sa 16^o saison de théâtre en wallon dans la salle Nicolas Bosret du complexe «Cinex» rue Saint-Nicolas, 84 à Namur

Programme :

-le 13/10/13: «E l' batch si r'toûne su l' pourcia» par «Lès Djon.nes Tchats» de Vodecée.

-le 17/11/13: «Li maujone da Batisse» par «L' Amitié Sauvenièroise» de Sauvenièr.

-le 08/12/13: «Quand l' èfant èst là» par «La Dramatique» d'Agimont.

-le 19/01/14: «Fiyoz-m' plaîji» par «L'Union» de Faulx-les-Tombes.

-le 16/02/14: «Li Tracassin» par «Li Soce dès Falîjes» de Namèche.

-le 02/03/14: «Margaye à l' Ospice» par «La Bonne Entente» de Perwez.

-les 15 et 16/03/14: «4^o Edition du Festival Joseph CALOZET»

NB: Comme la saison passée, le prix d' une place est de 7 € et celui de l' abonnement pour les 6 spectacles est de 35 €; et l' entrée restera gratuite pour le «Festival Joseph CALOZET»-Pour résever une place pour une représentation: M.PIETTE, 081.40.20.69.

Pour vous abonner: 35 € à verser au compte: BE40 7512 0029 7663.

«LI CHWES» 5100 WEPION.

Renseignements: Ch.MASSAUX.
081.46.01.51.

Les 125 ans du C.R.D. « Les Amis de la paix »

Bois-de-Villers

Ayi, i gn-a d'djà 125 ans, c'esteut au mwès d' maîy 1888 qui Léon Colart èt Ernest Dantart ont rachoné 32 omes do Bwès-d'-Vilé qu'alín.n' sipaurgnî dès caurs po-z-acheter dès valeûrs à lots.

On bon vêre, dès amûzètes quêt'fîye, quénès chîjeladjes passin.n'-t-i èchone à raconter dès fauves, à pousser l' tchansonète ! Èt c'est come ça, ossi sbarant qui ça pout yèsse, qui l' prumêre tchanterîye do Bwè-d'-Vilé a v'nu au monde, purdant come nom *Les Amis de la Paix*. Volà poqwè qu' su nosse prumî drapia vos p'loz lire : *Les Amis de la Paix, société chorale*.

Maîs i n'a nin falu ratinde longtimps po-z-awè one sècsion dramatique.

Leûs-idéyes, qui sont todis lès nosses asteûre ossi : *Aurder l'union èt l' fraternité ètur tortos èt, bin sûr, apontî dès swèréyes*.

On-z-arindje adon on locâl èmon les soûs Dufaux, li maujo qui fait l' cwane jusse à costé d' nosse sâle. C'est li 14 d'avri è 1895, à l'sâle comunâle qu'on djoûwe li prumêre pîce : *Le testament de Monsieur Harponneau*.

Di ç' timps-là, faleut cauzu apwârter sès mitches : i djouwin.n' one pîce en français, on pîce è walon èt li tchanterîye tchanteut co saquants bokèts, èt tot ça dissu one swèréye. Do timps dè l' prumêre guêre on n'a pus djouwé ; i gn-a qu'adon qu'on-z-a distèlé. Après l'guêre, on-z-a rataqué d' pus

bèle avou : *La porteuse de Pain, Les deux orphelines, Le courrier de Lyon* èt brâmint d's-ôtes.

En 1922, prumî grand-oneûr, li cia di p'lu pwârter li nom di : *Cercle Royal Dramatique*.

Comme li soce roteut bin, li comité d'adon tûze di fé bâti one sâle.

Ayî, lès meurs ont rèchu d' tère en 1928.

Après li guêre 40, on-z-a acheté dès fautèls po remplacer lès tchèyères di fiêr èt ragrandi lès coulisses.

Lès-anéyes 50 ont stî lès pus bèlès-anéyes, lès cènes di pîces à grand spectacle come on d'djeut, : candjemint di décôrs, costumes, ârmonîye à l'entrake...

C'è-st-adon qu'on-z-a djouwé *L'arlésienne – Les cloches de Corneville – L'amouër tchante à tchanturlette*, èt dj'è passe.

Maîs come on dit dins l' tchant dè l' Dramatique, Li pus grand bonheur, c'est d'awè yeû l'oneûr di repwârter li fameûse cope do Rwè. C'esteut à U (Huy), li 27 di maîy 1956.

En 1961, cor on còp dès travaus dins l' sâle : on balcon èt one buvète po r'cîre lès djins qui v'nin.n' nos veûy djouwer quate còps dissu l' saison.

1988 a stî one anéye qu'a bouchî dins noste istwêre : c'esteut l'anéye do centenaîre.

Dj'a fait lès comptes : dissu 125 ans, on-z-a djouwé 460 pîces.

Ça n'est nin mau po one vîye feume. Pace qui, riwêtîz-l' bin, èle n'a nin co one rôye. Èt s'i plaî-st-à Diè, on causerè co longtimps dè l' Dramatique do Bwès-d'-Vilé.

WALLONS, Nous!

Après le succès de 2012, **Wallons, Nous ! - RTBF** et l'**Union Culturelle Wallonne** ont décidé de coproduire une nouvelle fois ensemble **le Grand Prix de la Chanson Wallonne** dans un studio de télévision.

La finale sera enregistrée le samedi 17 mai 2014, en public, lors d'un numéro spécial de « Wallons, Nous ! » à la MEDIA RIVES à Liège (Diffusion en différé TV-Radio (VIVAVITE)-WEB).

Si vous chantez, seul ou en groupe dans une des langues régionales de Wallonie « wallon, picard ou gaumais » les inscriptions sont ouvertes, le règlement se trouve sur le site de l'Union Culturelle Wallonne et de la RTBF, avec le formulaire de pré-inscription.

Plus qu'un concours, cet événement se veut être une vitrine de la vitalité de la chanson d'expression « wallonne » et par conséquent des langues régionales de Wallonie.

Adon tchantez asteûre! (Et bien chantez maintenant!).

Renseignements :

Gennaro TORNINCASA PRODUCTEUR RTBF

MEDIA RIVES

Unité de Programme Magazine

Boulevard Poincaré 15 4020 Liège

04/3447365 - 0478 904853 - gto@rtbf.be

Le Félibrige en quelques mots

Pierrette Berengier
Secrétaire de l'ALCEM

Le Félibrige, créé en 1854 par Frédéric Mistral, est la plus ancienne association régionaliste française. Elle a pour objectifs la sauvegarde, l'illustration et la promotion de la langue et de la culture spécifiques des pays d'oc par l'intermédiaire de la littérature, du théâtre, de la chanson, du cinéma... et tout particulièrement de l'enseignement et des médias.

Le Félibrige s'emploie aussi à faire connaître et reconnaître la culture d'oc auprès de l'opinion et des pouvoirs publics dans un esprit de complémentarité avec les autres cultures en prenant position par rapport à une politique de réelle décentralisation et de développement européen. Son action s'appuie principalement sur l'édition d'ouvrages et de périodiques ainsi que sur l'organisation d'assises, colloques, débats et manifestations diverses.

Chaque année, le Félibrige tient son congrès, la Santo-Estello, dans une ville différente. En 2013, il aura lieu à Saint-Rémy de Provence, du 17 au 21 mai.

Le Félibrige publie une revue bimestrielle, où apparaissent tous les dialectes de la langue d'oc.

LANGUE D'OC. La langue d'oc est une langue latine possédant plusieurs dialectes : l'auvergnat, le gascon, le languedocien, le limousin et le provençal. Elle est parlée sur l'ensemble du sud de la

France (32 départements) ainsi que dans le Val d'Aran et dans les onze vallées alpines du Piémont d'Italie. Elle est aujourd'hui enseignée de la maternelle à l'université et dans de nombreux pays étrangers. Elle est admise dans les examens et certains concours.



FRÉDÉRIC MISTRAL (1830-1914) est l'auteur de *Mirèio* (1859), de *Calendau* (1857)... et d'un dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne, *Lou Tresor dóu Felibrige*, que les membres du Conseil de l'écrit mistralien sont en train de réactualiser par l'apport de corrections et de néologismes. En 1904, il reçut le Prix Nobel qu'il consacra à la fondation du *Museon Arlaten*, musée ethnographique provençal situé à Arles. Son œuvre a été traduite dans une vingtaine de langues.

La philosophie du Félibrige trouve sa source dans l'œuvre de Frédéric Mistral.

- Lou Felibrige, Oustau de Prouvènço, Parc Jourdan, Av. Jules Ferry, F 13100 Aix-en-Provence.
- <http://www.felibrige.org>

alcem 

Membres du Conseil d'administration



De gauche à droite :

Christian ROBINET Délégué-Neufchâteau, Christiane AIGRET
Déléguée-Namur, Monique TIERELIERS Secrétaire Générale-Houffalize,
Michel HALLET Délégué-Gilly, Patricia POLEYN Vice-Présidente-
Haine-Saint-Pierre,

de l'Union Culturelle Wallonne



Joseph BODSON Délégué-Bruxelles, Paul LEFIN Président-Liège, Christel BAIWIR Déléguée-Bellaire, Emile TASSON Trésorier-Ottignies, Léon Hansenne Délégué-Courcelles, Jean-Marie MOTTET Vice-Président-Durbuy



LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

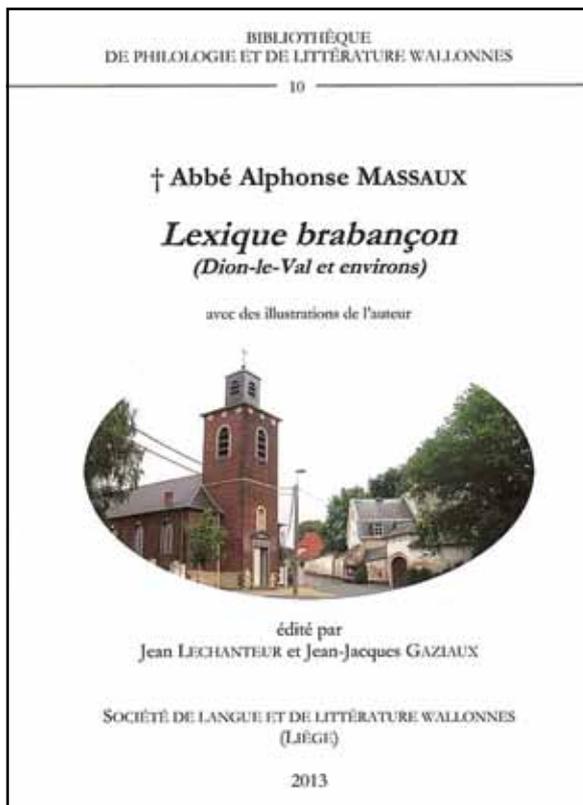
Une chronique de Joseph Bodson

+Abbé Alphonse Massaux, Lexique brabançon (Dion-le-Val et environs), avec des illustrations de l'auteur, édité par Jean Lechanteur et Jean-Jacques Gaziaux. Société de langue et littérature wallonnes (Liège), 2013. Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes, n°10. 22€ + 5 € frais de port. Place du XX Août 7, B-4000 LIÈGE
C.C.P. BE41000-0102927-10.

ans, de 1904 à sa mort en 1949. Il a laissé le souvenir d'un curé bonhomme et jovial. Selon le témoignage d'un de ses patoisiers : *C'èstot on-ome sème : i fiève sè djardé ; il avève one grande soutane avou on d'vantré come lès djard.ënis avin', avou one grande potche, èt sès gros chabots. Quant à Elisée Legros : Hélas ! disait-il, je n'ai pas été favorisé lorsqu'on a distribué ces qualités [la clarté et la concision de Jean Haust, NDLR], aussi dois-je me borner à noter le plus possible d'exemples pour que d'autres fassent le tri ; ainsi je servirai la science suivant mes moyens.*

On publiera de lui des articles dans *La Pensée wallonne* et *Les Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*. Mais il avait établi de nombreuses fiches, principalement pour noter des renseignements reçus de ses paroissiens. Après sa mort, son fichier fut transmis à Elisée Legros, puis au Musée de la Vie wallonne à Liège. Il est conservé actuellement à l'Institut de dialectologie wallonne de l'Université de Liège. Il comporte également des fiches de synthèse.

Bien sûr, il est moins complet qu'un dictionnaire, il s'agit ici de termes saisis sur le vif. Les noms sont localisés par la commune. Il aura fallu vingt ans aux éditeurs, Jean Lechanteur et Jean-Jacques Gaziaux, pour le terminer. Le



L'abbé Alphonse Massaux (1874-1949), né à Tourinnes-saint-Lambert, fut curé de Dion-le-Val pendant 45

travail, entamé par Jean Lechanteur, s'est appuyé sur des enquêtes de Jean-Jacques Gaziaux sur le terrain.

La préface permet de situer le parler de Dion-le-Val et retrace l'histoire du village dans ses grandes lignes.

L'ouvrage – le lexique – est plus qu'un lexique. L'abbé Massaux avait la curiosité toujours en éveil, et les récits, les croquis et explications diverses, nous offrent un tableau coloré de la vie dans un village du Brabant wallon dans la première moitié du 20^e siècle. Qu'il s'agisse de procédés de culture, de gastronomie régionale, de sorcellerie, des bêtes ou des plantes, le récit est toujours passionnant, et fourmillé de renseignements inédits. Avec les ouvrages de l'abbé Massaux et Jean-Jacques Gaziaux, les habitants du Brabant wallon ont donc cette chance, de disposer d'une véritable mine de renseignements concernant leur région.

Dans Vlan Brabant wallon du 24 avril 2013, interview d'**Emile Tasson** par Didier Grogna, sous le titre : Emile Tasson : « Le wallon est une belle langue ». Relevons quelques

propos d'Emile :

«J'ai commencé à jouer en 1942 pour les prisonniers de guerre, dont mon propre père.»



Emile Tasson aime endosser le costume du chef de gare, lui qui n'a eu de cesse de porter le théâtre wallon à Ottignies. Mais, les temps sont de plus en plus difficiles pour ces amateurs de notre passe dialectal.

«Carolo d'origine, j'ai débarqué en 1938 à Cérroux. Après la guerre, la jeunesse de la localité avait été invitée à une réunion par le Cyclemen Club. Une quinzaine de jeunes s'y sont retrouvés et ont découvert le projet porté par ce club : créer un cercle dramatique wallon dans le village. (...) C'est ainsi que le cercle Art et Plaisir voit le jour en 1946, avec une première pièce jouée le 24 mars.» En 1965, la troupe allait obtenir la Coupe du Roi...

En 2013, la troupe a joué devant 400 personnes qui n'avaient pas hésité à braver les conditions climatiques difficiles. Parmi les acteurs, un médecin, un ancien ministre (Valmy Féaux), le fils d'Emile Tasson, une infirmière-chef à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies d'origine albanaise...

Rappelons que la troupe *Art et Plaisir* fait partie des troupes sélectionnées pour être enregistrées par la troisième chaîne de la RTBF en septembre prochain,, dans le cadre des accords passés entre l'Union culturelle wallonne et la RTBF pour la fête de Wallonie.

La Fête du wallon, organisée le 4 mai à Perwez par la Fédération culturelle wallonne du Brabant, a connu un franc succès. La foule était nombreuse, et enthousiaste.

Il faut remercier tout particulièrement Robert Berwart et tous ses collaborateurs, dont la participation, bien sûr, était indispensable pour l'organisation de cette manifestation. Remercier aussi Christian Bocquet et Marie-Rose, ainsi

que Charles Massaux, venu en voisin apporter son concours à la fête.

Au programme : des poèmes des *Sauvèrdias*, le cercle de littérature wallone de Perwez, emmené par Joseph Decossaux et Andrée Flesch, *Les longuès pènes* de Tourinnes-la-Grosse, avec un sketch très remarqué, plein d'humour et de finesse, de Raymond Evrard, des sketches encore de Charles Massaux et André Letroye, Charles Massaux et Maurice Vankoeckelberg dans *Docteur Ploc*, le Cercle dramatique de Braine-le-Château dans une adaptation du *Curé de Cucugnan*, la Royale Nouvelle Gavotte de Nivelles dans *D'su l'banc*, et la *Bonne Entente* de Perwez, toujours aussi remarquable et très applaudie, dans *Lë Baraki*.

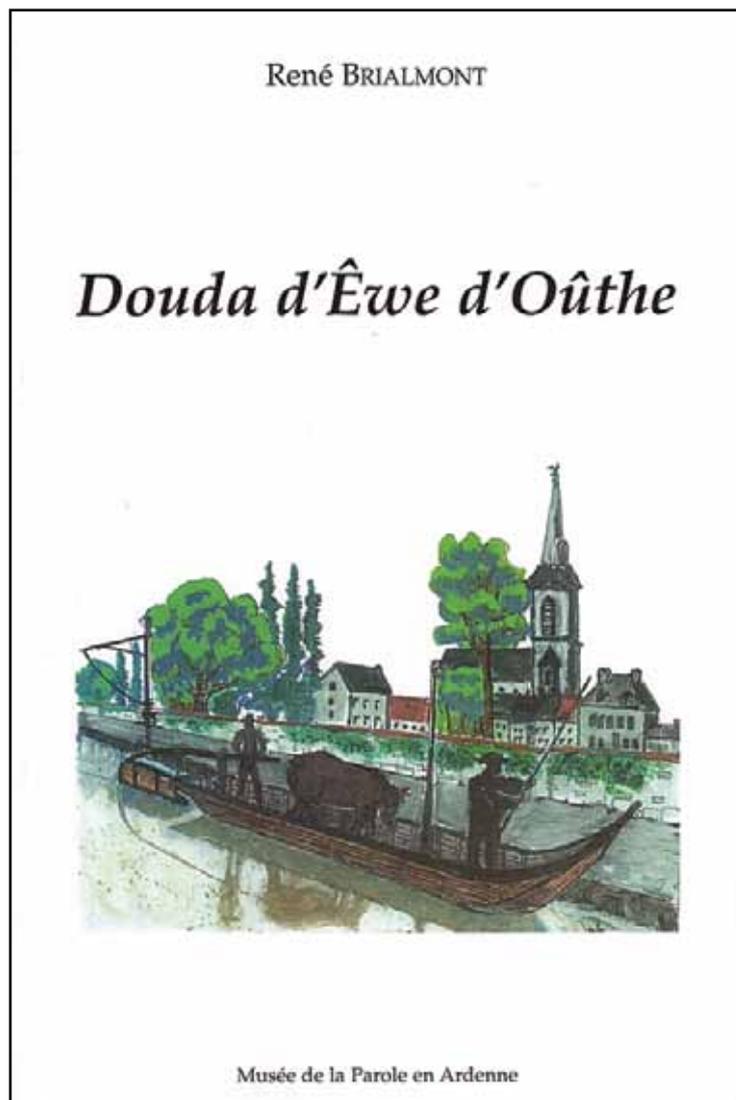


Le Cercle dramatique de Braine-le-Château, dans Le Curé de Cucugnan.

René Brialmont, Douda d'Êwe d'Oûthe

Musée de la Patole en Ardenne, 3, rue du Chant d'oiseaux, 6900 Marche-en-Famenne, tél. 084/344583, contact@museedelaparole.be
72 pp.

On connaît de reste le talent de René Brialmont en tant qu'auteur de théâtre, ses qualités d'invention et d'imagination. Ici, il s'est inspiré d'un texte de l'abbé Edmond Marquet « La chèvre d'or », tiré de « Hotton à travers les âges », citant le *Journal de Huy* d'août 1927.



Et l'on retrouve précisément dans la façon dont il a traité cette légende, commune en Wallonie – à part le rebondissement dont traite le fait divers – ces qualités de l'homme de théâtre,

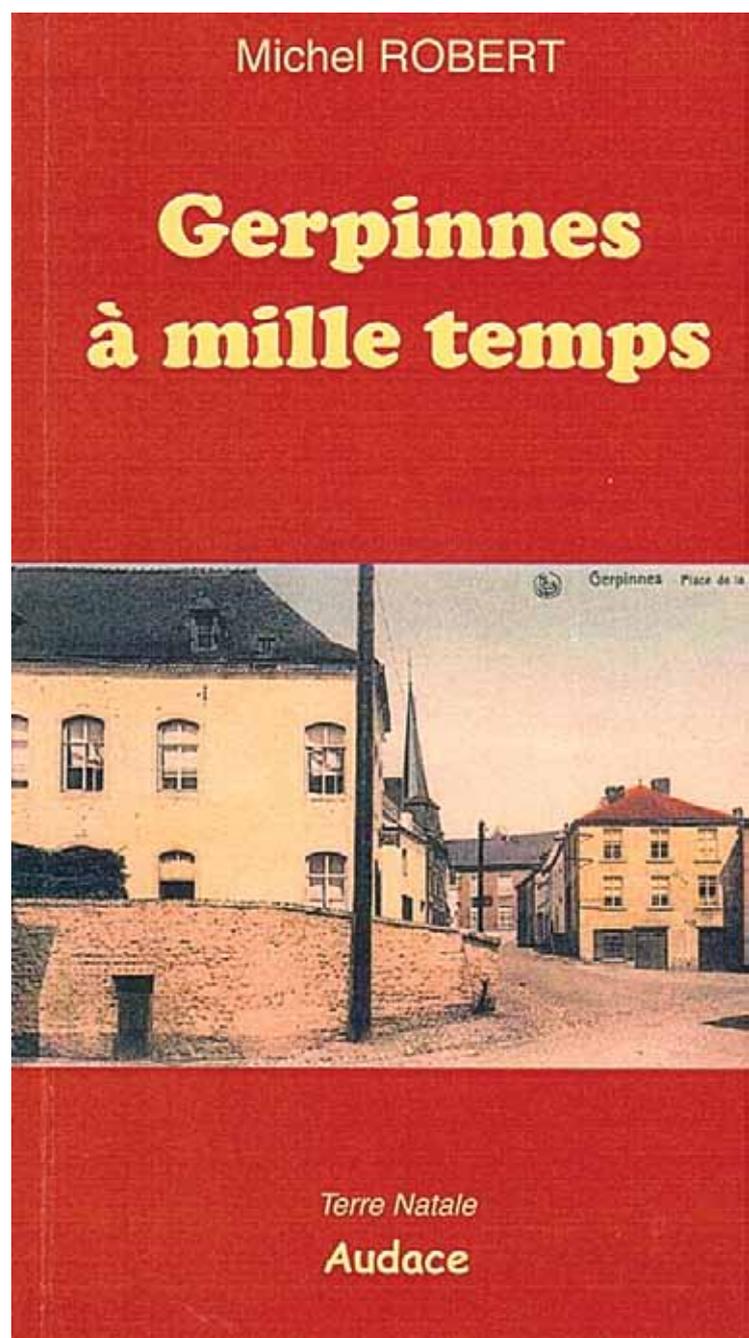
la vivacité, le relief que prennent les figures des différents personnages, le naturel des dialogues, telles qu'elles se dégagent par exemple de sa pièce *Durbuy, mooi stadje*. Douda, le batelier qui mène sa bètchète et ses embûches tambour battant. Djozèf Dalrossette, le paysan madré qui finira par se prendre à son propre piège, le brave Colas Lometotoute, les carriers, les curés, et jusqu'aux chiens eux-mêmes, qui ne manquent pas de caractère : tout cela est extrêmement vivant et coloré.

Et puis, par-delà l'anecdote, cela se termine, comme dans une fable de La Fontaine, par une morale, qui n'est sans doute pas très appuyée, mais qui n'en fait pas moins son effet. Elle se dégage de la conversation entre Colas et son curé, et l'on pourrait facilement la rapprocher de celle du *Laboureur et ses enfants*, que nos maîtres de village affectionnaient et que je me souviens avoir appris par cœur : *Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins*. Autrement dit : le bonheur se trouve dans la vie simple et honnête, dans le travail, et non dans les calculs subtils, le tape-à-l'œil et les trésors cachés. Ou bien encore : même si, ici, ce qui ne semblait pas luire était de l'or, ce n'est pas sa possession qui nous rendra heureux, ni la course au trésor des jeux télévisés. Non, le bonheur est dans le pré, et, comme dit le poète, dans la vie qui est là, simple et tranquille...

Michel Robert, Gerpinnes à mille temps, éd. Audace, coll. Terre natale. 82 pp, 10 €. Contact: pierre.bragard@hotmail.com.

Pour cette fois, Michel Robert a choisi d'écrire en français, mais de nombreuses phrases, locutions ou mots sont en wallon, ce qui donne bien sûr au texte sa couleur et son atmosphère.

Michel Robert est amoureux de son terroir, et dans ce livre, il en célèbre les personnages célèbres, les événements marquants, en les illustrant, en les



encadrant, un peu comme Brantôme faisait autrefois des Dames illustres, ou des hauts seigneurs de son temps. Très rapidement, le branle est donné, et il entraîne ses personnages sur un rythme bien allant, celui de la valse à mille temps de Jacques Brel. Mais ici, les personnages célèbres, marquants, ce ne sont pas seulement les politiciens, ou les artistes, ce sont d'abord ceux qui ont, dans le souvenir villageois, laissé une marque forte, et cela peut être aussi bien la plus pauvre du terroir, ainsi cette Sédonie qui rive son clou, et comment!, au patron de la fonderie.

Michel Robert est d'abord un homme de théâtre, et cela se sent très fort à la vivacité des dialogues, à l'adresse avec laquelle il campe ses personnages, à l'invention toujours heureuse. Certaines scènes de liesse villageoise font songer à des toiles de Breughel (ou plutôt, d'Anto Carte). Et il y a dans la dernière de ces nouvelles, celle qui évoque le terrible coup d'eau du 24 août 1987, une force, une maîtrise des moyens, dignes des bons auteurs naturalistes.

Joseph Bodson

**Rose-Marie François,
Lès chènes/La cendre,**

MicRomania, 1, bd Roullier,

6000 Charleroi

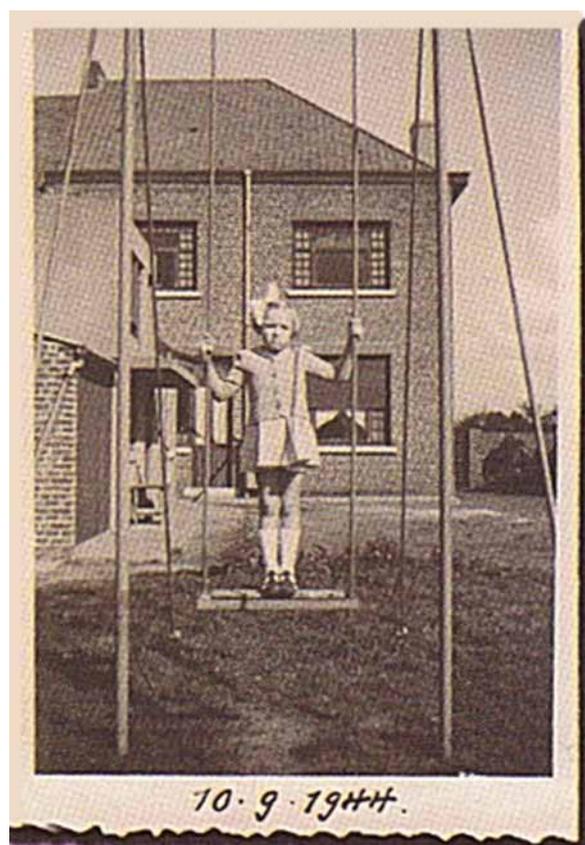
elmojodeswalons@skynet.be.

Introduction de Jean-Luc Faucon-
nier.

Il s'agit ici d'une version augmentée de *La Cendre*, paru en 1985 chez Jacques Antoine, et le dossier de presse de ce

premier livre figure à la fin de ce volume-ci. De petites proses sur les années 1940 à 1945 (Rose-Marie François est née en automne 1939). Pour les années suivantes, on se reportera utilement à *Et in Picardia ego*, paru dans la même collection.

Bien sûr, nous sommes ici en présence d'un véritable talent d'écrivain, Rose-Marie connaît et pratique de façon très active plusieurs langues, dont certaines assez éloignées de nous. Elle s'intéresse aussi au folklore, aux traditions populaires, et elle a de plus un sens aigu de la nature, une imagination toujours en éveil, et une vivacité qui sort de l'ordinaire.



On trouvera ainsi, au fil des pages, un beau tableau de promenade dans les champs avec sa mère, l'importance des fleurs, soulignée dans ses textes à différentes reprises (p.24, p.ex.) Le rôle de l'Imaginaire est souligné, p.16

(*Noûlû n'd'a jamés vèyu*). C'est une enfant singulièrement précoce, et elle a, très fort, en elle, le goût et l'art de jouer avec les mots (p.32), tout comme celui de croquer la cendre (p.39) : *Agnèr, c'èst justèmint ç' qui tot m' gout. In.n-atindant d'pavèr l'cour, on rwot d'zeûr lès chènes què rindot l'ètûve. Â! qu' ch'ètot bon d' sinti crichèr conte mès dints lès rèsses d'èscarbîyes, minjées a plin.nès mègn come ène pougnîe d' meûres coyées vins lès ronches. Mès parints font yeûs grands ziés, èrdrès 'tè yeu-n-édecs. (Croquer, c'est justement ce que j'aimais. Avant qu'elle ne fût pavée, on jonchait la cour des cendres que rendait le poêle crapaud. Ah! Le plaisir de sentir crisser contre mes dents les débris d'escarbilles, mangés à pleine main comme des mûres prises aux roncières. Mes parents me font les grands yeux, dressent l'index.)*

On le voit, un don certain de l'observation, très minutieuse et en même temps révélatrice, même si c'est constamment l'adulte qui écrit, et comme jetant un coup d'œil par-dessus l'épaule de la petite, remontant ainsi le temps passé. Il faut aussi noter la grande familiarité avec les choses, qui sont bien plus qu'un décor, des amies. Elle a le sens de la formule juste, de la métaphore majestueuse, étincelante

parfois, en un style aigu, ramassé. (*Pigeons, emportez mes regrets*, p.122, par exemple, et toute la suite de beau passage).

Bref, une belle réussite, tant en picard-borain qu'en français.

Joseph Bodson

COCORICO *Magazine*

Le journal du bilinguisme wallon

Trimestriel diffusé à 4000 exemplaires
en Wallonie.

Tirage et diffusion contrôlables.

Tarif des publicités :

4 ^{ème} de couverture :	350 €
2 ^{ème} et 3 ^{ème} de couverture :	300 €
1/1page intérieure :	250 €
1/2page intérieure :	140 €
1/4page intérieure :	75 €

Magazine édité par :

l'Union Culturelle Wallonne
Editeur responsable Paul LEFIN
Rue Surlet 20 à 4020 LIEGE

☎04/3426997

parutions : mars, juin, septembre, décembre

Formats :

Couvertures : 210 x 297 mm (bords perdus)
1/1 intérieure : 210 x 297 mm ou 180 x 260 mm
1/2 intérieure : 180 x 130 mm ou 85 x 260 mm
1/4 intérieure : 180 x 65 mm ou 85 x 130 mm

***Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de***

COCORICO
Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 5,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

La RTBF/Vivacité (resp. : Annie Rak) organise, avec le soutien du Service des Langues régionales endogènes et du C.R.O.M.B.E.L., un concours intitulé

« Un auteur ... une voix ».

Ce concours vise à récompenser l'auteur d'un texte inédit rédigé dans une des langues régionales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et un interprète que l'auteur se sera choisi pour interpréter son texte.

Le prix de l'un n'implique pas nécessairement le prix de l'autre.

La date limite de dépôt des textes et candidatures a été fixée au **15 octobre prochain**, le cachet de la poste faisant foi.

Nadine Vanwelkenhuyzen

Fédération Wallonie Bruxelles
Service des Langues régionales
endogènes
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
02/413.21.34 02/413.25.48



Wépion: On mèstî à paurt: «Vindeû à l' ôrlodje»

Pa-d'zos one blanke couviète, deûs grands clêrs ouys au mitan d' on grand sorîre qui n' è l' quite jamais: v's avoz insi l' portraît di Paul GOBIET, li «Vindeû à l' ôrlodje» dè l' Criyéyè di Wépion. Il èst fwârt bin conu à Nameur pwisqu'il èst l' grand caurlî do CCW (Comité Central de Wallonie), maîs ossi on fèl chacheû qui tos sès soçons

lomenut «li Lézârd»...

L.C.Insi Paul, v's èstoz vèci au martchî aus frûts d' Wépion, li grand maîsse vindeû...

P.G. Oyi, vos p'loz dîre ça, maîs dji m' ocupe ossi di tote l' ôrganisacion dè l' vinte. (logistique). Vos lîjeûs div'nut sawè qui vèci à Wépion, nos èstans d' abôrd lès dérins à vinde lès frûts à l' passèye èt à l' ôrlodje. Li producteûr done on pris po c'mincî èt bin sûr djî sù l' awîye qui done on pris qui va en discrèchant.

L.C.Et tos lès producteûrs do payis d' Nameur amwin.nenut leûs frûts vèci au martchî ?

P.G. Non. Po v'nu vèci au martchî, i faut rèspecter on règlemint (cahier des charges)

L.C.C' è-st-à dîre ?

P.G. Po c'mincî, li producteûr dwèt d'meurer dins on rayon di 30 kms, adon lès fréjes div'nut yèsse coudûwes meures au matin po yèsse vindûwes ci djoû-là à l' vièsprèye au martchî. Eles sèront èmwinrnéyes pa camion dè l' nèt èt vindûwes li lèd'mwin matin dins lès magasins. Atincion qu' au pris d' achat, i faut rajouter li TVA, li pris do transpòrt èt dès bwèsses.

LC. Pout-on dîre qui l' ach'teû a d'l'intèrèt tot pirdant dès fréjes qui vègnenut do martchî ?

P.G. Bin sûr, pace qui su lès bwèsses, gn-a one ètiquète qui pèrmèt d' controler li qualité èt min.me li quantité dès frûts vindus. Come d' èfèt, on pout z-î veûy li nom do producteûr quand èt èwou (dins quène ligne) lès fréjes ont stî coudûwes.

L.C. Combin d' kgs d' fréjes sont vindûwes su l' saîson ?

P.G. One miète di pus di 200 tones.

L.C. Et bin vî soçon, dès cints côps merci di m' awè r'çût. Dji v' sowaîte brâmint d' solia po z-awè one clapante saîson èt dins saquants samwin.nes, nos nos r'trovans po lès Fièsses di Walonîye !...



Union
Culturelle
Wallonne
ASBL



76^{ème} Grand Prix
du Roi Albert I^{er}
2012-2013

Président
Paul LEFIN

Rue Surlet, 20
4020 Liège

Tél. et Fax : 04/342.69.97
E-mail : ucw@skynet.be

Site WEB :
www.ucwallon.be

PROCLAMATION DES RESULTATS du 76^{ème} GPRA

Obtient :

Le troisième prix de la session, La prime de finaliste : La prime de participation, Le diplôme d'honneur de l'Union Culturelle Wallonne,

Disciples de Chénier de Gilly



Obtient :

Le deuxième prix de la session, La prime de finaliste : La prime de participation, Le diplôme d'honneur de l'Union Culturelle Wallonne,

La Saint-Remoise de Saint-Remy



Est proclamé lauréat du 76^{ème} Grnd Prix du Roi Albert I^{er},
Reçoit :

Le Grand Prix de la S. A. B. A. M., La prime de participation, Le diplôme d'Honneur de l'Union Culturelle Wallonne, les prix des fédérations,

**A le challenge royal,
Les Walfrancs de Neupré** (Photo en 1^{ère} page)

Courte histoire du Rwayâl Club Walon.

Malmedy constitua avec Stavelot la Principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy jusqu'en 1795. En 1815, après 20 années de domination française, le Congrès de Vienne attribua le territoire roman de Malmedy à la Prusse. Avec la nomination de Bismarck au poste de Premier Ministre en 1862, la Prusse inaugura une politique de germanisation des minorités.

En septembre 1897, cinq jeunes Malmédiens révoltés contre cette politique, inspirés par Nicolas Pietkin, décidaient de fonder le Club Wallon en 1898. La société littéraire se donnait pour buts de maintenir le wallon et de défendre la culture romane dans la Wallonie prussienne. Dès le début, les membres actifs prirent l'habitude de s'appeler « fré » et d'écrire sous le couvert d'un pseudonyme. Le dragon malmédien fut choisi comme emblème. La devise, « Todi Walons », sera adoptée en 1912 par toute la Wallonie et sera reprise comme titre par Guillaume Bodet et l'abbé Nicolas Pietkin, quand ils composèrent l'hymne de la société en 1898, chant qui est toujours interprété aujourd'hui à l'issue d'une prestation.

Le Club Wallon, par ses contacts au plus haut niveau de l'Etat belge, allait jouer un rôle majeur lors de la désannexion des territoires wallons de l'Allemagne, après la défaite de celle-ci en 1918.

Dans l'entre-deux-guerres, la combativité du Club resta vive et ne cessa qu'après la réannexion des Cantons de l'Est par le régime nazi, qui fit disparaître ses archives.

Très vite après la guerre, la société renaquit malgré le décès tragique d'un certain nombre de ses membres, parmi lesquels figurait Henri Bragard, mort au camp de concentration de Sachsenhausen-Oranienburg le 5 mars 1944.

Depuis lors et jusqu'à aujourd'hui, le Royal Club Wallon a pour but d'encre et toujours faire connaître l'identité wallonne de Malmedy et de Waimes, que beaucoup de Belges ont tendance à amalgamer avec la majorité germanophone de l'Est de la Belgique. Ses activités visent à maintenir le wallon au travers de prestations festives, de créations littéraires et de gestion d'un patrimoine oral et écrit.

Une histoire plus complète peut être consultée sur le site www.rcw.be

Au début de l'été, notre ami Jean Thoune a tiré sa révérence et s'en est allé



Il était âgé de 84ans et n'aura guère survécu à sa compagne Andrée Gillis partie quelques mois plus tôt.

On le connaissait pour ses adaptations de Derycke mais aussi pour son travail d'assistance technique en faveur des troupes. Il avait aussi œuvré à la relance des Amis du Trianon en 1991.

Li rodje princèsse a arivé ...



Gn-a dès longuès samwin.nes qu'on lès ratindeûve: lès fréjes di Wépion sont st-enfin là èt come d' abitude, c' èst li p'tit Jésus su sès tchaussètes...!!

Li pleuve èt l' frèd dès Sints d' glace ont rastaordji di saquants samwin.nes l' arivéye de l' fréje. Li Criyéye a douviè sès uchs li 16 di maîy: d' abôtd chîs samwin.nes pus taurd qui d' abitude ! 1600 kgs d' frûts èstin.nes à vinde. Come è 2012, li prumî lot a stî ach'té pa Séverine Jakubowicz, li patrone do MATCH di Wépion au pris di 6,45 € l' èna (ravier). Portant, i faut co r'mète à ç'pris-là, li TVA, li transpôrt èt lès ènas. Li vinte à l' ôrlodje s' a fait divant one bone cintin.ne di djins, èt Sabine Laruelle, minisse MR dès PME èt di l' Agticulture. Saquants lots n'

ont nin stî vindus èt ont stî r'mètus à vinde. C. Willemart, li présidint de l' Criyéye a rapèlé qui lès fréjes divin.nes yèsse coudûwes à l' mwin po yèsse présintéyes à l' Criyéye à 18 h 30 èt p'lu yèsse vindûwes li lèd'mwin au matin.

Ni roviyoz nin d' visiter l' Muséye de l' fréje

Bin mètu dins l' maujone do djârdinî d' one bèle vîye maujone do bwârd di Moûse, li Muséye de l' fréje a bin sûr douviè sès uchs. Vos î discouvroz l' istwère de l' fréje èt de l' vîye Wépionèse. Dins l' botique du Muséye, vos trov'roz dès prodwîts à l' fréje: confitures, liqueûrs, alcôls, bîres, sins rovî dès lîves di scrîjeûs do viladje. Ni roviyoz nin d' vos pormwinner dins l' djârdin dès p'tits frûts (35 ares). Dès causerîyes sèront donéyes pa André Sansdrap su l' culture de l' fréje li 24 d' awous' à 14h èt su li taye de l' vigne, li 28 di sètîmbe à 14 h.

NB. Li Muséye èst douviè do mwès d' maîy au mwès d' awous' di 14 à 18 h; lès sèm'dis, dimègnes èt lès djoûs d' fièsse di 11 à 18 h. Au mwès d' avri èt au mwès d' sètîmbe: tos lès djoûs sauf li londi di 14 à 18 h. Rens. 081.46.20.07.

**Prix en langues
endogènes de la
Fédération Wallonie
Bruxelles.**

Cette année les deux prix seront attribués à un texte poétique et à un travail de recherche en matière linguistique ou littéraire. Règlement et renseignements auprès de Bernadette Jossogne 02 413 21 34

**THEATRE
COMMUNAL
WALLON**

Le TRIANON

20, rue SURLET - 4020 - LIEGE

en lever de rideau dans le cadre de la
commémoration du bicentenaire de la mort
d'André-Modeste GRETRY (1741-1813)

« Li Sièrmint da Grètry »

**Centième anniversaire
de la création de**

LI MARIÛ

Opéra comique de

Joseph DUYSSENX

SAMEDI 12 OCTOBRE 13

à 19H30

DIMANCHE 13 OCTOBRE 13

à 14H30



**Réservation:
04/342.40.00**

Mercredi - jeudi - vendredi
de 12h00 à 18h00
samedi de 13h00 à 18h00



Communes Ans, Awans, Blegny, Bassenge, Beyne-Heusay, Flémalle, Herstal, Saint-Nicolas, Trooz et Visé